

Étude du texte d'Émile Zola «J'accuse» publié dans le journal L'Aurore le 13 janvier 1898.

Objectifs :

- Découvrir un texte fondateur de l'engagement des écrivains (à suivre : étude de textes de Voltaire et Sartre).
- Comprendre comment Zola interpelle le président de la République, mais surtout cherche à mobiliser l'opinion publique.
- Étudier le registre polémique.

Réponses aux questions.

1. Le titre de l'article est aujourd'hui synonyme de la révolte contre toutes les formes de pouvoir injuste. Sa force tient à la fois à sa brièveté, deux syllabes, à la place de la première personne du singulier, qui marque un engagement fort de l'énonciateur, mais aussi peut-être à la sonorité frappante des termes.

2. L'extrait étudié comprend de multiples accusations, présentées avec rigueur dans chaque paragraphe, qui commence pour plusieurs par «j'accuse». Ainsi, Zola attaque :

- les «experts en écritures», accusés d'avoir produit de faux rapports (l. 2);
- la presse, pour avoir manipulé l'opinion (l. 6-7);
- la justice, et plus précisément le conseil de guerre, pour ne pas avoir respecté le droit, à deux reprises (l. 7-10).

3. Zola défend dans son article «la vérité et la justice» (l. 12). Il évoque aussi la «lumière» (l. 13). En effet, l'histoire de Dreyfus est celle d'une injustice, d'une accusation et d'une condamnation construites sur une collusion entre le nationalisme et l'antisémitisme. En s'engageant personnellement, Zola fait entendre une voix qui fait autorité.

4. Grammaire

L'énonciation est d'abord marquée par l'omniprésence du «je», qui renvoie ici directement à Émile Zola, l'auteur de l'article. Zola prend position personnellement et violemment en s'opposant à des personnes, mais aussi à ses journaux dont il donne le titre, des institutions, comme le conseil de guerre. L'ensemble prend la forme d'une lettre, comme le montre la formule finale adressée au président de la République : «Veuillez agréer, monsieur le président, l'assurance de mon profond respect» (l. 22). S'agissant d'une publication dans un journal, on parle de «lettre ouverte».

L'engagement de Zola est personnel du point de vue de l'énonciation, mais aussi du point de vue juridique comme le montre le paragraphe qui va des lignes 11 à 13. Il y reconnaît les conséquences juridiques de ses accusations. Il sait qu'il s'expose à des poursuites aux titres des «articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation» (l. 11-13). Zola va même plus loin dans la provocation en appelant presque de ses vœux un procès et donc une enquête (l. 19 et 20)

SYNTHÈSE.

Le journal L'Aurore publie ici un violent pamphlet contre le pouvoir en place, en particulier le conseil de guerre, soutenu par des experts et différents journaux. En

donnant la parole à Zola, qui s'adresse au président de la République Félix Faure, le journal met pleinement en œuvre la liberté d'expression : il permet à une voix discordante d'avoir un réel écho.

Histoire des arts, étude de la caricature.

La caricature est construite en deux vignettes. Sur la première, une famille semble être autour de la table pour un repas et s'interdit d'évoquer l'affaire Dreyfus. Sur la seconde, le texte qui accompagne le dessin semble être un constat, et donc un commentaire. Cette caricature révèle l'aspect clivant du sujet, puisqu'il entraîne une bagarre générale (même les animaux se battent...). Cela souligne qu'à l'époque, l'affaire Dreyfus a profondément divisé le pays. Aujourd'hui encore, on rappelle régulièrement la violence de la condamnation injuste de Dreyfus à propos d'autres affaires judiciaires.